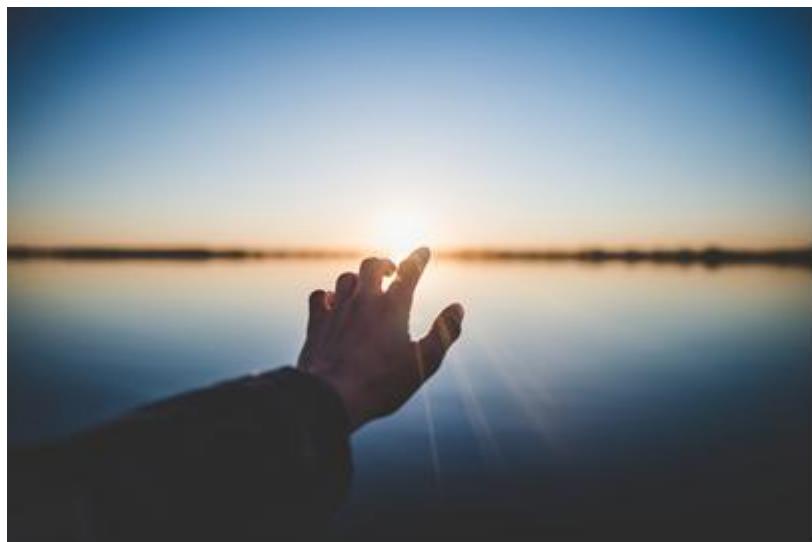




## CONGRES UNASSI 17 - 18 juin 2026 TOULOUSE

### « 40 ANS ET APRES ? »

« Construire ensemble les équipes de demain... »



Au-delà de la réforme des services autonomie, les acteurs s'inscrivent plus largement dans un mouvement global de « virage domiciliaire » et de « virage ambulatoire » visant notamment la structuration d'une offre d'accompagnement favorisant le maintien à domicile.

La constitution des SAD est d'abord un projet de territoire construit autour de la volonté de plusieurs acteurs d'articuler les ressources mobilisables, au plus près des besoins de chaque usager.

Dans ce contexte, le projet du SAD doit s'inscrire dans les réformes en cours et leur déclinaison au niveau des territoires : Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sur le champ des politiques de santé, ou encore Centres de Ressources Territoriaux (CRT).

Les SAD devront répondre à la fragmentation de l'offre (entre le secteur hospitalier, la médecine de ville et les nombreux dispositifs et de services relevant du champ sanitaire et social de statut public, privé non lucratif ou privé lucratif), aux discontinuités de parcours et au manque d'offre sur certains territoires.

Les coopérations devront se construire sur des outils et repères communs, des champs de compétence et des responsabilités clairement identifiés et une mission de coordination (coordination clinique au niveau de la personne et coordination de réseau au niveau du territoire) reconnue au SAD.

La nécessaire mutation du secteur des services à la personne ne pourra se faire sans innovation des organisations et des pratiques professionnelles.

Les nouvelles technologies ne pallieront pas à l'indispensable création massive d'emplois dans les métiers du domicile et de l'accompagnement.

Pour autant, les outils numériques, la domotique et la télésurveillance, l'intelligence artificielle, sont des ressources dont les SAD devront se saisir pour gagner en efficacité et en qualité d'accompagnement. L'anticipation des transformations en cours sont un enjeu stratégique essentiel pour les gestionnaires de SAD.

La pénurie de professionnels, avec 300 000 postes à pourvoir d'ici 2030, nous oblige à une mobilisation générale pour la mise en œuvre d'un plan d'attractivité des métiers de l'accompagnement. Ce plan devra traiter de l'équité des salaires, de la sécurité de l'emploi, de la formation, des possibilités d'évolution professionnelle, de la qualité de vie au travail...

L'enjeu est aujourd'hui de définir des modèles organisationnels et économiques garantissant un juste équilibre entre le coût et la qualité d'accompagnement tant pour la tarification des soins que pour celle des activités d'aide et d'accompagnement.

Autonomie, responsabilité, solidarité, confiance, considération : Comment construire et conduire les équipes de demain ? Comment redonner du sens au collectif et réenchanter nos organisations ?

Par une approche plurielle et expérientielle, nous mettrons en débat les cadres théoriques et les enjeux opérationnels des changements à l'œuvre et explorerons au cours de ces deux jours de congrès les différentes stratégies pour y répondre.

**Nous vous attendons nombreux les 17 et 18 juin 2026 à Toulouse !!!!!!**